



Faire le cheque au nom du: **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Envoyer a: **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**
Division de l'impôt, Ministère des Finances
C.P. 1320
Yellowknife, NT. X1A 2L9

Nom et Adresse

Loi de l'Impôt Sur le Salaire
Declaration avec versement

Numero d'inscription:

Date d'écheance:

Remuneration brute:
Calc de l'impôt sur le salaire
(Remuneration brute X.02)

Montant paye:

Je certifie que la presente information est vraie et exact:

Pour faire un changement de nom ou d'adresse,
veuillez remplir le formulaire au verso

Signature et nom, conformément a l'alinéa 6(3)(b)

Detach Ici

Conserver cette partie pour vos dossiers

Loi de l'Impôt Sur le Salaire
Declaration avec versement

Informations sur le courrier:

Division de l'impôt, Ministère des Finances
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
YK Centre, 3e étage, 4922-48e Rue
Yellowknife, NT X1A 1N2

Courriel: payroll_tax@gov.nt.ca
Téléphone: 867- 767-9177
Ligne sans frais: 1-800-661-0820
Facsimilé: 867-920-6133

Date d'expédition:

Date d'écheance

Numero d'inscription

Nom de l'employeur

**VEUILLEZ ATTACHER LA PARTIE SUPPLÉMENTAIRE DE CE FORMULAIRE AVEC VOTRE
PAIEMENT POUR ASSURER UNE DOCUMENTATION ET UNE ATTRIBUTION APPROPRIÉES
À VOTRE COMPTE.**

**D'ENREGISTREMENT DOIT ÊTRE FOURNI AVEC TOUTE CORRESPONDANCE OU PAIEMENT
REMIS.
MERCI.**

Gross Remuneration

X 0.02 =

Payroll Tax Calculation

Amount Paid

Changement de nom ou d'adresse

Veuillez écrire en lettres moulees

Nom:

Adresse:

Adresse:

Ville:

Province/ Territoire/Etat:

Code Postal:

Code Regional:

Téléphone:

Nom du contact:

Facsimilé:

Courriel:

Exemples d'elements imposables – Impot sur le salaire

Formulaire sur le revenu:

- salaires et traitements
- bonus
- commissions
- honoraires
- valeur du gite et du couvert
- allocations pour le logement et l'installation
- aide du déplacement lors de vacances
- dépenses personnelles ou frais de subsistance (avec certaines exceptions)
- cadeaux en espèces ou en nature provenant de l'employeur
- avantages fournis par l'employeur – fournis sans intérêt/prets à bas intérêts
- valeur de tout produit ou service fourni gratuitement ou à un coût irraisonnablement bas
- cadeaux et prix payés par l'employeur comme prime au rendement
- frais de scolarité payés par l'employeur
- jetons de présence aux administrateurs et aux gestionnaires
- allocations versées en vertu de plans de partage des profits
- frais de temps d'attente et avantages connexes d'exploitation obtenus d'un employeur fournissant une automobile
- avantages d'assurance-emploi (pas les prestations d'assurance-emploi du gouvernement fédéral)
- versements dans le cadre d'une entente d'échelonnement du traitement
- primes d'assurance-vie fournies par l'employeur
- part du REER payée par l'employeur
- option d'achat d'actions accordée à des employés